



Communiqué de presse
Pour publication immédiate

Les Gémeaux à l'heure de l'Internet et des Nouveaux médias

Montréal, le 3 avril 2008 – Se positionner et prendre plus que jamais le tournant des nouveaux médias, tels sont les objectifs fixés par la titulaire du nouveau poste à la vice-présidence Internet et Nouveaux médias de l'Académie, Christiane Asselin, vice-présidente de Turbulent Média. «Il est important qu'un secteur en émergence et aussi effervescent que celui des nouveaux médias puissent profiter de la crédibilité d'une organisation comme l'Académie pour reconnaître ce qui s'y fait de mieux et saluer la création de cette forme de production», a déclaré Mme Asselin.

Elle s'est entourée d'un comité pour se pencher sur l'intégration des contenus multiplateformes diffusés sur un média autre que la télévision (internet, balladodiffusion, etc.). Guillaume Aniorté (Tribal Nova), Normand Bélisle (Inpix Média), Claire Dion (Fonds Bell), Pierre-Paul Larivière (Sympatico MSN), Geneviève Rossier (Radio-Canada) et Jan-Marc Lavergne, consultant, ont participé à ce comité.

L'Académie est aujourd'hui fière de présenter les nouveaux règlements et les catégories de prix pour la première édition des Prix Gémeaux Internet et Nouveaux médias. Trois catégories récompenseront les sites web reliés à une émission de télévision qui a été diffusée entre le 1^{er} mai 2007 et le 30 avril 2008. Une quatrième catégorie sera dédiée aux émissions ou séries originales développées pour les nouveaux médias diffusées sur un média autre que la télévision entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 avril 2008. Ces catégories sont les suivantes :

- 1. Meilleur *site Web* pour une émission ou série : dramatique, humour, variétés ou animation.**
- 2. Meilleur *site Web* pour une émission ou série : affaires publiques, documentaire, magazine ou sport.**
- 3. Meilleur *site Web* pour une émission ou série : jeunesse**
- 4. Meilleure émission ou série originale développée pour les nouveaux médias**

Le président de l'Académie, M. Charles Ohayon, a tenu à remercier le comité pour le travail accompli et le conseil d'administration pour son implication dans la mise sur pied de ce concours. « Ces nouvelles catégories de prix reconnaissent des formes de production et de diffusion qui permettent à des créateurs de s'exprimer et de développer leur talent. Je tiens à saluer le Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell qui, depuis 2001, s'est associé à la remise du prix dans la catégorie récompensant les sites Web pour une émission de télévision et Téléfilm Canada qui nous a permis au cours de la dernière année de développer des règlements et des catégories pour les nouveaux médias.»

Tous ceux et celles qui sont intéressés à soumettre un site Web ou une émission développée pour les nouveaux médias ont jusqu'au 2 mai pour le faire. Les prix pour ces catégories seront remis dans le cadre des 23^{es} Prix Gémeaux qui se tiendront en septembre prochain. Les [règlements](#) et le [formulaire d'inscription](#) pour les Prix Gémeaux – Internet et Nouveaux médias sont disponibles au www.prixgemeaux.ca. On peut aussi communiquer avec Elaine Éthier, coordonnatrice des Prix Gémeaux, pour de plus amples renseignements au 514 849-7448, poste 28.